



FRAGILE SUISSE

Pour les personnes avec une lésion cérébrale
et leurs proches

Trajet en train

A déterminer.

Vous trouverez notre programme de cours complet : www.fragile.ch/cours

Formation FRAGILE Suisse

Rue du Bugnon 18

1005 Lausanne

Tel. 021 329 02 75

E-Mail: jayet@fragile.ch



Compte pour les dons:

PC 80-10132-0

Merci beaucoup !



Mieux comprendre sa lésion cérébrale

Mardi 16 avril et 23 avril 2024



Atelier pour les personnes avec une lésion cérébrale et
leurs proches

Participants	Un atelier pour les personnes avec une lésion cérébrale et leurs proches. Aucune connaissance préalable n'est requise.
Accessibilité	Le lieu de l'atelier est accessible pour les chaises roulantes avec aide.
Thèmes	Les conséquences d'une lésion cérébrale sont souvent invisibles et complexes. Comprendre le fonctionnement cérébral permet de mieux comprendre le quotidien après un traumatisme crânien ou un accident vasculaire cérébral. Une meilleure connaissance des séquelles d'une lésion cérébrale constitue la base essentielle pour avancer dans le long chemin de la réadaptation et de la réinsertion.
Contenu	Cet atelier de 2 séances abordera : - le fonctionnement cérébral, - les diverses lésions neurologiques, - les séquelles cognitives, motrices et sensorielles, - le quotidien après une lésion cérébrale.
Buts	Connaître le cerveau et les lésions cérébrales. Mieux comprendre ses propres séquelles. Mieux appréhender le quotidien
Enseignant	Christine Jayet-Ryser, psychologue, conseillère au service de conseil de FRAGILE Suisse depuis plus de 17 ans..

Numéro de cours *Sera communiqué ultérieurement*

Nombre de participants Max. 8-10 personnes

Lieu Neuchâtel, à déterminer

Dates Mardi 16.04.2024 et 23.04.2024

Horaire 13:30 – 16:30

Coûts

Membres	CHF 75.–
Membres avec Carte Culture	CHF 60.–
Non membres	CHF 120.–

Confirmation de présence Chaque participant reçoit une confirmation de présence à la fin du cours.

Conditions d'annulation

En cas d'annulation, les conditions suivantes s'appliquent:

- Jusqu'à 4 semaines avant le début du cours : remboursement total des frais de cours.
- Jusqu'à 2 semaines avant le début du cours : remboursement de 50% des frais de cours.
- Moins de 2 semaines avant le début du cours : pas de remboursement possible, mais possibilité d'une solution de remplacement.

En cas d'annulation pour maladie, remboursement des frais déjà payés. Prière de nous prévenir aussi tôt que possible, dès votre participation au cours n'est plus possible.

En cas d'absence à l'entier ou à une partie du cours ou en cas d'abandon, il n'y a pas de prétention à un remboursement. Les absences ne peuvent pas être rattrapées.

Les conditions de participation complètes peuvent être demandées auprès de l'Académie FRAGILE Suisse ou consultées sur www.fragile.ch